

30 avril 2026

Lancement de l'application "Mon Document Unique MSA" : un nouvel outil pour renforcer la prévention des risques professionnels

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, célébrée le 28 avril dernier, la MSA du Languedoc annonce le lancement de son application innovante "Mon Document Unique MSA", destinée à faciliter la prévention des risques professionnels dans les entreprises agricoles.

Cette édition 2026, placée sous le thème « Agissons pour un environnement de travail psychosocial sain », rappelle l'importance de construire des conditions de travail équilibrées, favorisant à la fois la santé mentale, la sécurité et l'engagement des salariés. Un objectif qui repose sur une mobilisation collective, impliquant employeurs et employés.

Or, malgré les obligations réglementaires, seules 50 % des entreprises disposeraient aujourd'hui d'un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) à jour. Ce constat met en lumière un enjeu majeur : faire de l'évaluation des risques un processus vivant, régulièrement actualisé et partagé, servant de base à des actions concrètes de prévention.

Face à cette réalité, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA du Languedoc, en collaboration avec les trois autres MSA d'Occitanie – Grand Sud, Midi-Pyrénées Sud et Midi-Pyrénées Nord - a développé une solution pratique et adaptée aux contraintes du terrain. L'application "Mon Document Unique MSA" permet aux employeurs, notamment dans les petites structures souvent confrontées à une surcharge administrative, de réaliser leur DUERP directement en situation de travail.

Pensée pour un usage simple et mobile, l'application offre la possibilité d'identifier les risques en temps réel, d'y associer des photos prises sur le terrain et de construire un plan d'action pour améliorer la sécurité et les conditions de travail. Une approche pragmatique qui s'inscrit dans la volonté de la MSA de simplifier les démarches administratives tout en renforçant l'efficacité des actions de prévention.

Disponible sur Android et iPhone, cet outil entend accompagner concrètement les employeurs agricoles dans leur quotidien, en transformant une obligation réglementaire en véritable levier d'amélioration des conditions de travail.

Avec "Mon Document Unique MSA", la MSA du Languedoc confirme son engagement : faire de la prévention un réflexe accessible, opérationnel et adapté aux réalités du terrain.

Pour en savoir plus, rendez- vous sur languedoc.msa.fr ou contactez le conseiller en prévention de votre secteur.

COMMUNIQUE DE PRESSE

MSA du Languedoc



L'essentiel & plus encore

A propos de la MSA : Interlocuteur unique de ses ressortissants avec 35 caisses présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain, la MSA assure le versement de prestations santé, famille, retraite et accidents du travail, ainsi que le recouvrement des cotisations et contributions sociales qui permettent de financer notre protection sociale. La MSA recouvre également des cotisations conventionnelles pour de nombreux organismes partenaires.

En complément de sa mission de service public de la Sécurité sociale, elle prend en charge la médecine du travail, la prévention des risques professionnels et l'action sanitaire et sociale auprès du monde agricole et rural. La MSA propose également, dans le prolongement de son cœur de métier, une offre de services sur les territoires, non exclusivement réservée à des publics agricoles, participant à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social.

La MSA du Languedoc est l'une des 35 caisses de MSA. Elle couvre les départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère. languedoc.msa.fr

Contacts presse :

Sylvie Parenti parenti.sylvie@languedoc.msa.fr

Margareth Bonne bonne.margareth@languedoc.msa.fr